

COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE - DAUMERAY



Chemiré sur Sarthe



Le 5 octobre 2020 à 19h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s’est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 29 septembre 2020 – Nombre de membres 29 – Présents 22

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

DIARD Françoise, CHERRE Christelle, GUERY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,

ALLARD Mickaël, de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier, DUPUIS Virginie, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, KAHN Gilbert, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, RENAULT Alexandra, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : ATANI Béatrice (pouvoir à DAVY Jean-Luc), LEDERNET Christian (pouvoir à LECOURT Sylvie), CHERBONNIER Noël (pouvoir à ALLARD Mickaël), CLEMOT Dany (pouvoir à MOGUET Françoise), DELUK-DE BUYSSCHER Véronique (pouvoir à LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine), LANGLAIS Hélène (pouvoir à FREULON Véronique).

Absents excusés : SIMON Emmanuel

Absents : Néant

Madame Alexandra RENAULT a été désignée comme secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020

1) Présentation du programme d’élaboration du PLUi (Plan Local d’Urbanisme intercommunal) :

Monsieur Henri LEBRUN, vice-président de la CCALS chargé de l’aménagement du territoire, urbanisme, PLUi et gens du voyage présente le Plan Local d’Urbanisme Intercommunal actuellement en cours d’élaboration par la CCALS.

2) Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 7 septembre 2020 :

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2020.

Les questions posées par messieurs Gilbert KAHN et Xavier de RICHEMONT seront reportées sur le procès-verbal de la séance de ce jour avec les réponses apportées par monsieur le Maire.

3) Création des Comités Consultatifs :

Les Comités Consultatifs suivants sont créés :

Comité consultatif de MORANNES : Jean-Marie CARDOEN, Françoise DIARD, Nadège BOURIGAULT, Martial ORHON, Sébastien LEROYER, Cécile THEODORE, Renaud CHOIMET, Christophe VIALATOU, Ghislaine CHESNEAU, Nadia GRICOURT, Martial DESNOES et Michelle MACÉ.

Comité consultatif de CHEMIRE S/SARTHE : Sylvie LECOURT, Louis GUERY, Carole STAHL, Jean-François GIRARD et Julie DEKYDSPOTTER.

Comité consultatif de DAUMERAY : Jean-Luc DAVY, Béatrice ATANI, Xavier de RICHEMONT, Christelle GOGUET, Christophe LOTH, Claire DARMIGNY, Erwan EDET, André GILBERT, Michel BERON, Eliane JAHIER, Robert GOUJON et Benoît SENECHAL.

4) CCALS – Convention de remboursement des masques lavables :

La convention est adoptée. Monsieur le Maire est autorisé à la signer.
Montant à rembourser à la CCALS par la commune : 3.029,38 €.

5) CCALS – Présentation du rapport d'activités année 2019 :

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activités de la CCALS de 2019.

6) CCALS – Répartition 2020 du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins une voix contre, donne son accord pour la répartition dérogatoire libre du FPIC de 2020. La commune percevra la somme de 49.977 €.

7) CCALS – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (RPQS) 2019 :

Le Conseil Municipal a pris connaissance du RPQS 2019 de l'assainissement non collectif.

8) CCALS – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS) 2019 :

Le Conseil Municipal a pris connaissance du RPQS 2019 de l'assainissement collectif.

9) Convention avec l'Association APIVET pour la mise en place de conteneurs de collecte gratuite de textile :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place de conteneurs de collectes gratuites de textile et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

10) Subvention pour animation musicale :

Une subvention d'un montant de 100 € est accordée à l'association NOTES EN BALADE pour sa prestation du 19 septembre dernier.

11) Travaux lavoir de Daumeray – Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable :

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'autorisation de travaux pour le lavoir de DAUMERAY.

12) SIEMML – Travaux d'enfouissement des réseaux souples à CHEMIRE SUR SARTHE – Convention tripartite d'enfouissement des équipements de communication électronique – opération 220.17.03 (régularisation) :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de cette convention tripartite et autorise Monsieur le Maire à la signer. (travaux effectués en 2019)

13) SIEMML – Travaux d'enfouissement des réseaux souples à CHEMIRE SUR SARTHE – Réseaux base tension et éclairage public – opération CMA 220.17.02 – Fonds de concours régularisation électronique – opération 220.17.02 (régularisation) :

Le Conseil Municipal donne son accord pour les versements suivants :

- Montant du fonds de concours : 61.251,85 € (BT + EP)
- Montant de la participation : 68.200,95 € (Télécom).

14) SIEMML – Travaux d'enfouissement des réseaux souples à DAUMERAY – Réseaux basse tension et éclairage public – le Porage – Fonds de concours :

Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement suivant :

- Montant du fonds de concours : 18.872,26 €.

15) SIEMML – Travaux d'enfouissement des réseaux souples à DAUMERAY – Réseaux basse tension et éclairage public – rue de la Fraternité – Fonds de concours :

Le Conseil Municipal donne son accord pour les versements suivants :

- Montant du fonds de concours : 22.411,53 € (BT + EP)
- Montant de la participation communale : 21.846,42 € (Télécom)

16) SIEMML – Travaux d'alimentation en énergie électrique basse tension – Bâtiment association de pêche à CHEMIRE SUR SARTHE – Fonds de concours :

Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement suivant :

- Montant de la participation communale : 2.114 €

17) SIEMML – Travaux de dépannage éclairage public du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 – Fonds de concours :

Le Conseil Municipal donne son accord pour les versements suivants :

- Montant du fonds de concours : 1.378,40 €

18) Projet de règlement intérieur du Conseil Municipal :

Un projet de règlement a été remis aux conseillers municipaux pour lecture. Le vote de celui-ci est prévu lors du prochain conseil municipal du lundi 9 novembre 2020.

19) Comptes-rendus des commissions:

Les présidents des commissions VIE ASSOCIATIVE, COMMUNICATION présentent les comptes-rendus des dernières réunions.

20) Subvention aux communes sinistrées des Alpes Maritimes:

Le Conseil Municipal accepte le versement d'une subvention de 2.000 € au profit des communes sinistrées des Alpes Maritimes.

Fait à Morannes sur Sarthe – Daumeray

Affichage le 12 octobre 2020.

Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN.

